

# ÉTATS GÉNÉRAUX

## CONDITIONS DE VIE DES ÂÎNÉS

### DÉCLARATION COMMUNE

À l'aube du plus grand défi démographique de l'ère moderne, et pour la première fois au Québec, une diversité d'acteurs de la société civile, d'élus et d'experts de tous horizons se sont concertés sur l'urgence d'agir et sur les moyens à entreprendre afin d'assurer la dignité des personnes âgées dans tous les aspects de leur vie.

Les États généraux sur les conditions de vie des âgés, tenus le 3 mai 2022, doivent marquer le début d'une révolution dans la manière de répondre aux besoins des personnes âgées. Il est temps d'agir pour faire mieux pour les conditions de vie des personnes âgées, leur santé, leur bien-être et leur bonheur.

Parmi les principales actions à mettre en oeuvre dès maintenant, les participantes et participants aux États généraux exigent :

- ✓ Que la priorité absolue soit accordée au soutien à domicile pour assurer la dignité et la sécurité des personnes âgées et en respectant le droit à chacun de vivre et de vieillir là où il le souhaite, le plus longtemps possible.
- ✓ Un financement public et universel de la prestation des soins et services de santé dédiés aux personnes âgées. Par ailleurs, le gouvernement fédéral doit accroître les transferts en santé. Enfin, les différents paliers de gouvernement doivent agir en concertation et promptement dans le meilleur intérêt des personnes âgées.
- ✓ Que la qualité des soins soit rehaussée dans les établissements de soins de longue durée. Plusieurs modèles d'habitation diversifiés et humains doivent être offerts. Il est nécessaire dans tous les cas que l'autonomie décisionnelle et les droits des personnes soient respectés.
- ✓ Que les personnes âgées aient accès à une sécurité financière et à des revenus viables.
- ✓ Que l'inclusion sociale et la participation citoyenne des personnes âgées soient reconnus comme contribuant grandement à la santé et au mieux vieillir.
- ✓ Que des actions soient mises en oeuvre pour contrer l'isolement des personnes âgées et que la société québécoise s'engage quant à sa responsabilité collective à l'égard du temps consacré aux personnes âgées.
- ✓ Que la bientraitance devienne une valeur fondamentale de la société québécoise, en mettant notamment fin à l'âgisme et à la maltraitance sous toutes ses formes.
- ✓ Que le Québec se souvienne des victimes de la COVID-19 et qu'il se distingue par la satisfaction des personnes âgées à l'égard des services publics qui leur sont rendus.

La mobilisation pour la dignité des personnes âgées devra se poursuivre au cours des prochains jours, des prochains mois, des prochaines années. C'est toute une société qui est concernée et qui doit opérer des changements profonds.

Car vivre, c'est aussi vieillir et tous méritent de vieillir dans la dignité.



Coalition  
pour la dignité  
des âgés